



Comment éviter le casse-tête du remplacement de vos salariés ou de votre surcroît d'activité ?

Anticiper les départs de votre équipe, ou la consolidation de celle-ci est le moyen le plus fiable pour ne pas vous retrouver en difficultés.

Evitez le cauchemar ! L'association intermédiaire peut être une solution alternative et tout à fait adaptée.

La souplesse des contrats de mise à disposition et la possibilité de réguler les heures de travail selon vos besoins réels, sont autant de facilités pour gérer de façon optimale cette situation. Vous ne vous occupez plus de rien, l'association intermédiaire prend tout en charge (contrat de travail, bulletin de salaire, etc...). Vous pourrez profiter d'un personnel fiable dont l'association aura préalablement vérifié et évalué les compétences et les savoirs être.

*Vous ne paierez que les heures réellement effectuées au jour, à la semaine ou au mois, sur facture adressée par l'association. **N'attendez plus ! Un personnel remplacé c'est la tranquillité assurée***

BASSIN SOLIDARITE EMPLOI

1 RUE DU PORT 33980
AUDENGE
05 56 26 86 55
direction@bsemploi.com



Bassin Solidarité Emploi, créée en 2005 est un dispositif d'utilité publique territoriale pour la remise au travail des demandeurs d'emploi dans les métiers des services

2016
200 salariés en insertion
30200 heures de travail
20 équivalents temps plein
73 personnes sorties en CDI,
CDD de plus de 6 mois ou
formation qualifiante

LE TROPHEE PASSNORD
PRIX DES ENTREPRISES 2016